

*Redécoupage électoral en Seine-Saint-Denis*

***Comment Alain m'a découper...  
pour que Marie-George soit préserver \* !***

**Daniel Goldberg**

*Député de Seine-Saint-Denis*

- Un député en moins pour la Seine-Saint-Denis...pour un député en plus pour les Français établis en Suisse
- Cuisine Marleix ou comment passer de 13 à 12 députés en Seine-Saint-Denis : tailler dans les députés socialistes pour conforter le PCF, l'UMP et le Nouveau Centre !
- Un autre (au moins !) redécoupage est possible en Seine-Saint-Denis
- Le rôle d'un député : au travail à l'Assemblée nationale et dans une circonscription au territoire cohérent, en limitant le cumul des mandats

*« Le redécoupage est conduit selon des critères démographiques encadrés par les règles édictées par le Conseil constitutionnel. On ne découpe pas en fonction des desiderata des uns et des autres. » Alain Marleix, Le Figaro – 13 avril 2009*



*Les circonscriptions actuelles*

\* Dois-je préciser que, ayant fait toute ma scolarité en Seine-Saint-Denis, je maîtrise assez bien les règles de l'orthographe, en particulier les accords des participes passés...

*Redécoupage électoral en Seine-Saint-Denis*  
**Comment Alain m'a découpé...pour que Marie-George soit préservé\* !**

**Daniel Goldberg**  
*Député de Seine-Saint-Denis*

Depuis que le gouvernement a annoncé son intention - louable s'il s'était agi seulement de tenir compte des évolutions démographiques – de revoir les limites des circonscriptions législatives, chacun des 577 députés actuels se demandent s'il sera ou non une victime expiatoire du talent d'Alain Marleix. Il semblerait que ma circonscription fasse l'objet d'un coup de ciseaux du Secrétaire d'État en charge de ce dossier dont l'habileté en matière électorale est renommée.

Voici quelques données de ce dossier qui méritent d'être appréciées à leur juste valeur.

**• Un député en moins pour la Seine-Saint-Denis...pour un député en plus pour les Français établis en Suisse**

Officiellement, le département compte 1 491 000 habitants. La « *méthode de la tranche* » choisie par le gouvernement – un député par tranche ouverte de 125 000 habitants – entraîne la suppression d'un député en Seine-Saint-Denis alors que chacun sait que la population réelle de Seine-Saint-Denis est supérieure au chiffre annoncé légalement, de par la proximité avec la plateforme de Roissy et un nombre d'étrangers en situation irrégulière par nature pas ou mal recensés.

En Seine-Saint-Denis, malgré une augmentation de la population de 110 000 habitants par rapport au recensement de 1999 – une progression qui va se poursuivre -, et pour un manque de quelques milliers d'habitants, le gouvernement a décidé qu'il n'y aurait plus que 12 députés dans ce département.

Par ailleurs, les députés de gauche se sont opposés à la **création d'une dizaine de circonscriptions pour représenter les Français établis à l'étranger... parce que celles-ci sont surtout** créées par l'UMP dans le but de toutes, ou presque, leur revenir. De plus, la création de ces nouvelles circonscriptions entraîne la disparition de certaines circonscriptions du territoire national. **Ainsi, un député est envisagé pour représenter l'ensemble des Français établis en Suisse. Si ces concitoyens sont tout à fait respectables...il ne semble pas que leurs problématiques particulières, leurs situations sociales, leurs difficultés de vie soient tout à fait comparables à celles des habitants de Seine-Saint-Denis !**

**Pour la Seine-Saint-Denis, département en expansion, dynamique, avec des pôles en développement, mais aux difficultés reconnues, un député de moins, c'est aussi une voix de moins pour exiger une meilleure reconnaissance des quartiers populaires par l'État.**

---

\* Dois-je préciser que, ayant fait toute ma scolarité en Seine-Saint-Denis, je maîtrise assez bien les règles de l'orthographe, en particulier les accords des participes passés...

**• Cuisine Marleix ou comment passer de 13 à 12 députés en Seine-Saint-Denis : tailler dans les députés socialistes pour conforter le PCF, l'UMP et le Nouveau Centre !**

Douze députés en Seine-Saint-Denis amène à une moyenne de 124 000 habitants par circonscription. Seules 4 circonscriptions actuelles sont alors largement déficitaires :

4 <sup>ème</sup> circonscription (Le Blanc-Mesnil, Stains, Dugny) :	96 000 habitants
<i>Marie-George Buffet (PCF)</i>	
10 <sup>ème</sup> circonscription (Aulnay-sous-Bois, Pavillons-sous-bois) :	102 000 habitants
<i>Gérard Gaudron (UMP)</i>	
7 <sup>ème</sup> circonscription (Montreuil) :	102 000 habitants
<i>Jean-Pierre Brard (app PCF)</i>	
8 <sup>ème</sup> circonscription (Rosny-sous-Bois, Villemomble, Gagny) :	107 000 habitants
<i>Patrice Calmejane (UMP)</i>	

Alors que les 9 autres circonscriptions correspondent, à une marge de 10% près (entre 112 000 et 136 000 habitants), à l'objectif d'un député pour 124 000 habitants :

5 <sup>ème</sup> circonscription (Bobigny, Drancy) :	114 000 habitants
<i>Jean-Christophe Lagarde (Nouveau Centre)</i>	
9 <sup>ème</sup> circonscription (Noisy-le-Sec, Bondy, Romainville) :	117 000 habitants
<i>Élisabeth Guigou (PS)</i>	
1 <sup>ère</sup> circ. (Épinay-sur-seine, Saint-Denis sud, Saint-Ouen, l'Île Saint-Denis) :	118 000 habitants
<i>Bruno Le Roux (PS)</i>	
13 <sup>ème</sup> circ. (Noisy-le-Grand, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Gournay) :	121 000 habitants
<i>Michel Pajon (PS)</i>	
2 <sup>ème</sup> circonscription (Saint-Denis nord et est, Pierrefitte, Villetaneuse) :	121 000 habitants
<i>Patrick Braouezec (PCF)</i>	
12 <sup>ème</sup> circ. (Livry-Gargan, Clichy\bois, Montfermeil, Le Raincy, Coubron, Vaujours):	122 000 habitants
<i>Eric Raoult (UMP)</i>	
11 <sup>ème</sup> circonscription (Tremblay, Sevran, Villepinte) :	122 000 habitants
<i>François Asensi (PCF)</i>	
3 <sup>ème</sup> circonscription (Aubervilliers, La Courneuve, Le Bourget) :	123 000 habitants
<i>Daniel Goldberg (PS)</i>	
6 <sup>ème</sup> circonscription (Pantin, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet) :	127 000 habitants
<i>Claude Bartolone (PS)</i>	

**La logique voudrait que le redécoupage électoral parte des 4 circonscriptions les moins peuplées de notre département pour n'en faire plus que 3, dans une vraie logique de territoire. Mais Alain Marleix préfère contenter ses amis, supprimer là encore une circonscription socialiste et préserver le PCF dans ses derniers retranchements.**

En effet, le schéma défendu par l'UMP, le Nouveau Centre et...par le PCF consiste à démanteler la 3<sup>ème</sup> circonscription qui est pourtant parfaitement dans la moyenne démographique requise. En contradiction avec les bassins de vie existants qui permettent à un député d'agir localement sur un territoire cohérent, **la proposition d'Alain Marleix est de rattacher La Courneuve à la circonscription de Marie-George Buffet, cela à la demande de cette dernière qui craint visiblement pour sa réélection en 2012.** Or, si l'histoire et la vie quotidienne de La Courneuve et d'Aubervilliers sont intimement mêlées, La Courneuve et Le Blanc-Mesnil n'ont aucun lien, aucun projet de territoire à partager.

**C'est pour contenter Marie-George Buffet qu'Alain Marleix construit le redécoupage dans ce département.** Avec une circonscription qui compterait 3 maires communistes (Le Blanc-Mesnil, Stains, La Courneuve), c'est un « **parachute doré** » pour sauvegarder le siège de la députée communiste, sauvegarde jugée plus aisée que de lui proposer d'aller convaincre des électeurs de Gauche qui se sont détournés du PCF ces dernières années...

De plus, cette proposition a également l'avantage, pour ses auteurs, de **transférer Le Bourget dont le maire est Nouveau Centre...dans la circonscription de Jean-Christophe Lagarde (député...Nouveau Centre !)** et le conforter ainsi définitivement vis-à-vis de la Gauche.

Il restait alors à régler le cas de la ville d'Aubervilliers. Après avoir envisagé de la répartir entre deux circonscriptions voisines, le choix serait aujourd'hui de la lier à Pantin dans une circonscription commune. **Une incongruité alors que ces deux villes sont engagées dans deux intercommunalités différentes, les plus grandes d'Île-de-France \***.

Résultat de l'opération : **le PCF, le Nouveau Centre et les bastions UMP sont préservés, voire confortés, cela au détriment de trois députés socialistes.** En effet, en suivant la logique de cette proposition, trois députés socialistes seraient élus dans une circonscription différente de celle où nous sommes élus locaux : Claude Bartolone pour Pantin, Élisabeth Guigou pour Noisy-le-Sec et moi-même pour La Courneuve.

### • **Un autre (au moins !) redécoupage est possible en Seine-Saint-Denis**

Depuis plusieurs mois, les députés socialistes défendent un redécoupage des circonscriptions plus conforme aux logiques de territoire. Cette hypothèse conduirait à la suppression de la circonscription de l'actuelle 10<sup>ème</sup> circonscription (Aulnay-sous-bois, Pavillons-sous-bois). Le canton d'Aulnay-Nord serait réparti à travers deux circonscriptions législatives.

Les populations des circonscriptions seraient ainsi les suivantes :

4 <sup>ème</sup> circ.(Blanc-Mesnil, Stains, Dugny et une partie du canton d'Aulnay nord):	120 000 habitants
7 <sup>ème</sup> circonscription (Montreuil et une partie de Rosny) :	125 000 habitants
8 <sup>ème</sup> circ. (une partie d'Aulnay et de Rosny, Villemomble, Gagny, Pavillons) :	125 000 habitants

Les autres circonscriptions resteraient inchangées. **Aucun argument n'a été opposé à cette proposition**, tant du point de vue de la démographie que des logiques de territoires induites.

En effet, notre proposition conforterait la Communauté d'agglomération Plaine commune et son développement qui pourrait continuer d'être soutenue pleinement par trois parlementaires (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> circonscriptions). La communauté d'agglomération en devenir, annoncée récemment dans le centre du département regrouperait les 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> circonscriptions actuelles et les logiques de territoire entre Le Blanc-Mesnil et Aulnay-sous-bois seraient soutenues avec la 4<sup>ème</sup> circonscription étendue.

**Il est à noter que le canton d'Aulnay-nord vote massivement à Gauche et qu'il devrait être à la portée de la Secrétaire nationale du PCF, ancienne ministre du Gouvernement de Lionel Jospin, de convaincre les habitants de ce canton de lui faire confiance...**

---

\* Aubervilliers est membre fondateur de la communauté d'agglomération de Plaine commune, rejointe par La Courneuve en 2005. Pantin est moteur d'une communauté d'agglomération qui sera créée au 1<sup>er</sup> janvier 2010 avec Bondy, Rosny-sous-Bois, Montreuil, Noisy-le-Sec, Bobigny, Bagnole, Les Lilas et Le Pré-Saint-Gervais.

• **Le rôle d'un député : au travail à l'Assemblée nationale et dans une circonscription au territoire cohérent, en limitant le cumul des mandats**

Élu depuis juin 2007, **je suis intervenu 34 fois dans l'hémicycle** (contre...12 pour Marie-George Buffet, par exemple). A l'origine de trois propositions de loi dont deux débattues (**suppression du « délit de solidarité » en 2009**, contrôle de l'utilisation et de la commercialisation des mini-motos en 2008), je suis en particulier impliqué sur les questions :

- du **Logement** et de politique de la ville : un des intervenants principaux du Groupe socialiste lors de la discussion de la loi Boutin et des lois de finances ;
- de l'**Enseignement supérieur et de la recherche** : loi LRU, lois de finances, échanges récents avec Valérie Pécresse sur les « *preuves d'amour* »,...

Je préside également le Groupe d'amitié entre la France et l'Union des Comores, qui a été actif au moment de crise anjouanaise en 2008 et lors du référendum à Mayotte. J'ai aussi suivi les débats législatifs liés à la réforme du règlement de l'Assemblée nationale...et j'ai fait partie des 21 députés qui ont permis le rejet du texte Hadopi début avril. **D'après le site Lesinfos.com, je fais partie du premier quart des députés les plus actifs** (130<sup>ème</sup> sur 577).

De plus, j'ai choisi de me démettre de mes responsabilités électives locales lorsque je suis devenu député : **j'ai ainsi démissionné de mes mandats de Conseiller régional d'Île-de-France et de Vice-président de la communauté d'agglomération Plaine commune pour me consacrer uniquement à mon mandat de député**. Le seul autre mandat que j'exerce aujourd'hui est celui de conseiller municipal de La Courneuve.

**A 43 ans, je fais partie des – encore – 40 plus jeunes députés** puisque la moyenne d'âge est de 55 ans au moment de l'élection, en juin 2007.

Dans la circonscription, je viens en appui aux dossiers portés par les élus locaux et j'apporte mon soutien aux habitants qui font appel à moi. **Le rôle local d'un député nécessite aussi d'être élu sur un territoire cohérent en termes de dynamique locale**. L'actuelle 3<sup>ème</sup> circonscription est le deuxième pôle de la communauté d'agglomération Plaine commune avec notamment la moitié de la Plaine Saint-Denis. Le futur aménagement de la Porte d'Aubervilliers, le projet du Campus Condorcet, l'installation prochaine des archives du Ministère des Affaires étrangères et la rénovation urbaine dans l'ensemble des 4000 logements à La Courneuve, voilà autant de sujets sur lesquels j'ai pesé pour accompagner les dynamiques en cours. Je me suis aussi pleinement investi dans la défense des salariés sans-papiers de la société Alfa services au Bourget, lutte qui révèle le fonctionnement de tout un pan de notre économie.

**Des liens historiques et souvent familiaux unissent Aubervilliers et La Courneuve dont les précédents députés, Jack Ralite et Mugnette Jacquaint, représentaient aussi fortement cet attachement à une histoire partagée entre ces deux villes**. Le développement économique partagé de La Courneuve et du Bourget est également une réalité par l'existence d'une zone économique mitoyenne, l'essor du Musée de l'air et de l'espace, de l'aéroport d'affaires, du Parc des expositions et les liens avec le sud du Val d'Oise (zone de Roissy, triangle de Gonesse).

**C'est d'ailleurs Nicolas Sarkozy lui-même, dans le cadre du « Grand Paris », qui vient de mettre en lumière l'évidence de ce territoire commun de projets, qui va d'Aubervilliers au Bourget en passant par La Courneuve**. Cette même logique territoriale, reconnue au plus haut niveau de l'État, doit prévaloir pour les circonscriptions législatives.

## **Conclusion provisoire : Au gouvernement de mettre en conformité ses actes et ses paroles**

*« Le redécoupage est conduit selon des critères démographiques encadrés par les règles édictées par le Conseil constitutionnel. On ne découpe pas en fonction des desiderata des uns et des autres. » Alain Marleix - Le Figaro – 13 avril 2009*

Aujourd'hui, alors qu'aucune discussion en pleine lumière n'a lieu, y compris pour informer les habitants et les élus locaux ce qui détermine les choix en cours, **j'ai choisi de dire ce que je pensais**. Je précise également que, jamais, Alain Marleix ne m'a proposé de le rencontrer pour qu'il m'expose ses projets. Je sais néanmoins que Claude Bartolone et Bruno Le Roux ont échangé avec lui à plusieurs reprises.

**Je ne peux accepter de voir démanteler sans réagir les liens historiques, culturels, sociaux, économiques voire souvent familiaux qui unissent Aubervilliers, la Courneuve et Le Bourget** au profit de calculs électoraux et de priver Plaine commune d'un député pouvant pleinement porter les intérêts de ce territoire...au moment même où le Chef de l'État met en lumière l'évidence d'un territoire de développement partagé.

*“Sauver le soldat Marie-George”* comme me le disent à regret quelques hauts fonctionnaires et même des élus communistes, serait donc à la base de la proposition de redécoupage des circonscriptions en Seine-Saint-Denis... qui par un effet de domino conviennent tout à fait à **Éric Raoult pour préserver les intérêts majeurs de l'UMP**. Bref, ils avancent ensemble une proposition visant à conforter l'implantation de l'UMP, du Nouveau centre et du PCF au détriment du Parti Socialiste, devenue sans conteste ces dernières années, la première force politique du département. Les résultats électoraux leur étant, à tous, défavorables en Seine-Saint-Denis ces dernières années, c'est sur le tapis vert qu'ils espèrent sûrement gagner une « confiance organisée » des électeurs.

Les élus socialistes du département ont proposé une autre possibilité de redécoupage, respectueuse des territoires, des sensibilités politiques diverses. Cette proposition recueillie, en privé, l'assentiment de nombreux autres élus du département. **Il est encore temps pour le gouvernement de renoncer à cette logique arbitraire et orientée. Il est encore temps aussi pour le PCF de renoncer à ces arrangements visant à sa seule préservation pour revenir à ce qui a fait sa force dans le passé dans ce département : vouloir agir sur des territoires cohérents qui portent les aspirations des habitants.**

Pour ma part, fier d'être depuis deux ans député de Seine-Saint-Denis, de ces quartiers populaires qui font vibrer le cœur de la France, je garde en écho cette phrase d'un citoyen me disant, il y a quelques semaines, que, au-delà des choix politiques, il était *“satisfait d'avoir un député présent à l'Assemblée nationale et dont l'âge correspond à la jeunesse de la Seine-Saint-Denis”*.